

DECRET N°2010-448 DU 25 OCTOBRE 2010

portant approbation du budget prévisionnel du Centre Régional pour la Promotion Agricole des Départements du Borgou et de l'Alibori (CeRPA/BORGOU/ALIBORI) pour l'exercice 2010.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-305 du 18 juin 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure – type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2006-582 du 02 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 2008 - 111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des Statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 juin 2010.

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel du Centre Régional pour la Promotion Agricole des Départements du Borgou et de l'Alibori (CeRPA/BORGOU/ALIBORI) pour l'exercice 2010 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2. Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 octobre 2010

Par le Président de la République
Chef de L'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et la Pêche,



Grégoire AKOFODJI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Idriss L. DAOUDA

AMPLIATIONS :PR 6 - AN 4 - CC 2- CS 2- CES 2 - HAAC 2- HCJ 2-MECPDEPPCAG 2 MAEP 5 - MEF 5- AUTRES MINISTERES 28 - CCIB
1 - DEPARTEMENTS 6 - INSAE-IGE 2 - UAC-ENEAM-FADESP 3 -UNIPAR-FDSP 2 - GCONB 1-- CeRPA Zou-Collines 5 - JO 1. 

